

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône ; offices de l'Eglise ; titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Evangile du VI^e dimanche après la Pentecôte. — IV Morts illustres. — V Apostolat de la prière. — VI Le dictionnaire biographique du clergé Canadien-français. — VII Rome : Décret de l'Index. — VIII Société d'une messe. — IX Aux prières. — X Bibliographie.

AU PRONE

Le dimanche, 12 juillet

On annonce :

La solennité du Sacré-Cœur de Jésus ; dans les églises dédiées à S. Jacques, la solennité de ce dernier (et remise de celle du S.-C. de Jésus au 2 août).

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 12 juillet

Fête de la DÉDICACE DES ÉGLISES, *double de 1^e cl. avec oct.* ; mém. du 5^e dim ; à la secrète de la fête, on omet les mots entre parenthèses dans les églises qui ne sont pas consacrées ; préf. de la Trinité ; Ev. du dim. à la fin. — Aux II vêpres, mém. de saint Anaclet et du dim.

Dans les églises consacrées on allume en ce jour douze cierges fixés aux murailles à l'endroit ou l'évêque, dans la cérémonie de la consécration, a fait les onctions avec le saint chrême. Ces cierges ne sont pas allumés dans les églises qui ne sont pas consacrées, mais seulement bénites. On peut aussi allumer ces cierges au jour octave dimanche prochain, mais ce n'est pas la coutume (1).

(1) Ces cierges symbolisent Jésus-Christ qui est par sa doctrine et la sainte pratique de la vertu chrétienne, la lumière du monde. Ceux qui voudraient connaître les diverses cérémonies de la consécration d'une église pourront se procurer la brochure suivante qui vient d'être publiée : *Cérémonies de la consécration d'une église à l'usage des fidèles*, avec un commentaire littéral, historique et mystique, par l'abbé Joseph Saint-Denis, brochure in-18o étroit, de plus de 100 p. ; \$0.15 l'unité.